

Fédération FO de la métallurgie

le journal



www.fo-metaux.org

Rétrospective 2018

Une année de changements

L'année 2018 a été mouvementée pour notre organisation et la situation a beaucoup exigé de la part des métallos FO. Mobilisée sur tous les fronts, notre Fédération a été à la hauteur de ses missions et des attentes des salariés pour défendre l'industrie et les emplois.

Ford Blanquefort - p. 6
La Bourse et la vie

PSA Hérimoncourt - p. 14
FO répond aux inquiétudes

IndustriALL Europe - p.18
Priorité aux travailleurs !

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"
est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 10,03 euros

SMIC brut mensuel : 1 521,56 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 377 euros par mois

(pour l'année 2019 : 40 524 euros)

Coût de la vie :

-0,2 % en novembre (-0,2 % hors tabac) ;

+1,9 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1,6 % hors tabac).

Chômeurs : 3 456 800

(catégorie A, publiés le 25 octobre 2018)

Indice de référence des loyers :

128,45 (3^{ème} trimestre 2018).

Taux d'intérêt (17 décembre) :

-0,36 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Rétrospective 2018 : une année de changements 4-5

6 Actualité sociale

Ford Blanquefort : la Bourse et la vie 6

7 Actualité syndicale

Engie Home Services : négociations en vue 7

USM de Midi-Pyrénées : un syndicalisme de proximité 8

USM d'Indre-et-Loire : déterminée à progresser 8

A fond la formation ! 9

ArianeGroup : dynamisme et réactivité 10

Constellium Issoire : rester revendicatifs 10

UMV : c'est dans la boîte 14

PSA Hérimoncourt : FO répond aux inquiétudes 14

L'USM du Puy-de-Dôme en grande forme 16

USM de Vendée : priorité au développement 17

USM de Charente-Maritime : pas de repos pour les métallos 17

18 Infos

IndustriALL Europe : priorité aux travailleurs ! 18

IndustriALL Global Union : le regard tourné vers l'avenir 18

Le Centre Val-de-Loire réunit ses USM 19

Disparition de Lucien Mérel 19

Valéo : le grand tour 20

« Il faut arrêter d'emmerder les retraités ! » 20

21 Vos droits

Récapitulatif CSE n°1 : la mise en place 21

22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours
l'information
en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux en vous souhaitant une bonne santé pour vous et vos familles. Nous formulons un vœu à l'ensemble des Français(es), celui de pouvoir vivre dignement sans connaître la galère des fins de mois difficiles.

En finir avec la galère des fins de mois

C'est un vœu qui colle et qui devrait répondre à l'actualité de ces derniers mois. Il convient de le concrétiser dans les faits afin de répondre aux revendications de notre organisation syndicale et à certains gilets jaunes. Pour notre part, et contrairement au chef de l'Etat, nous avons entendu et compris ce mouvement citoyen. Il exprime un mécontentement que nous partageons, lié au départ à l'augmentation des taxes sur le carburant. Il faut que ce gouvernement comprenne que taxer celles et ceux qui se rendent au travail, c'est taxer celles et ceux qui créent la richesse de notre économie et des entreprises. De plus, il convient sérieusement de trouver des solutions pour les retraités et les chômeurs qui subissent également ces augmentations de taxes.

A cette problématique des taxes s'ajoutent : la question des revenus insuffisants ; les pensions de retraite et d'indemnités de chômage insuffisantes pour pouvoir vivre dignement ; l'aberration des loyers excessifs ; la fiscalité dans sa globalité et la question centrale d'une juste redistribution des richesses. En effet, un constat : nous avons dans ce pays plusieurs catégories, les pauvres de plus en plus pauvres, les riches de plus en plus riches, et les classes « moyennes » subissant une fiscalité de plus en plus forte et injuste qui fait peser les efforts toujours sur les mêmes.

Nous déplorons que les gouvernements successifs, au nom d'une politique d'austérité, cassent nos systèmes collectifs de solidarité pourtant garants de la paix sociale. Après la Sécurité Sociale, c'est au tour de l'Unedic et des retraites. A force de tirer sur la corde en mettant à contribution les Français(es), la misère, s'attaquant aux revenus, ne pourra que croître.

Après les différentes mobilisations des gilets jaunes et en réaction aux violences, le 10 dé-

cembre, le président de la République a daigné répondre et a fait des annonces. Malheureusement, nous constatons qu'il ne répond pas immédiatement à la souffrance des Français(es) qui sont dans la galère. Ce qui est certain, c'est que ce gouvernement, à force de rester sourd aux revendications des organisations syndicales et en ne répondant pas aux attentes des gilets jaunes, s'enferme et prend des risques. Il est vrai qu'à force de mépriser et de dévaloriser les organisations syndicales, les responsables sont bien celles et ceux qui restent sourds aux revendications des organisations syndicales. Dans les annonces pour les retraités, au-delà du premier geste sur la CSG, il aurait fallu que ce gouvernement s'engage à augmenter d'une manière plus significative les retraites ; pour les salariés, nous déplorons que le Smic ne fasse pas l'objet d'un réel coup de pouce.

Concernant les augmentations salariales dans les entreprises, il convient de revendiquer, là où cela n'a pas été fait, l'ouverture de négociations salariales pour l'année 2019 et de faire jouer pour 2018, au vu du dérapage de l'inflation, les clauses de revoyure. Pour les accords de 2018 qui ne contiennent pas de clause de revoyure, et en fonction de l'inflation, il faut revendiquer des augmentations plus fortes en 2019. Nous ferons de même pour les barèmes des salaires nationaux de nos différents secteurs d'activité, et nous demandons à nos secrétaires d'USM d'agir en ce sens pour les barèmes des salaires territoriaux.

A FO Métaux, dans le cadre de la pratique contractuelle et conventionnelle, nous négocions chaque année des augmentations de salaires et nous obtenons des résultats concrets pour les salariés. Nous sommes et nous restons le syndicat de la fiche de paie.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Rétrospective 2018 : une

Malgré une légère amélioration de la situation économique, les temps sont restés difficiles pour les métallos en 2018. Pression toujours aussi forte pour faire grimper la productivité, risques de délocalisation, effectifs en baisse, sans oublier le dossier des salaires que le dérapage de l'inflation est venu compliquer ou les problématiques sectorielles, comme celle de l'automobile confrontée aux attaques sur le diesel et à ses conséquences sociales et industrielles. Sur tous les fronts, notre organisation s'est montrée à la hauteur, l'équipe fédérale se mobilisant pleinement pour la défense des salariés et de l'industrie. FO Métaux aura également été de toutes les négociations pour préserver et défendre tout ce qui a été construit par nos anciens et faire évoluer intelligemment tout ce qui avait besoin d'une mise à jour, comme le dispositif conventionnel de la métallurgie. Beaucoup a également été accompli pour préparer les équipes syndicales à la mise en place des CSE, notamment la création d'une formation spécifique, illustrant la réactivité de notre Fédération. Face à ce qui s'annonce comme un bouleversement majeur pour le monde syndical et réduira les mesures du 3^{ème} cycle de représentativité aux années 2018 et 2019, les métallos FO n'auront pas été pris au dépourvu et les premiers résultats sont plus qu'encourageants. Le changement aura également eu lieu au niveau confédéral, mais dans la douleur. Après le tumultueux congrès de Lille, notre organisation a continué de porter haut et fort la voix du réformisme. Au cours des regrettables événements qui ont entaché la vie de notre organisation en fin d'année, FO Métaux a également su prendre pleinement ses responsabilités pour une sortie de crise rapide et pour maintenir l'identité de notre organisation.

Janvier

- Forte présence des métallos aux 1^{ères} Assises du développement organisées par notre Confédération



et aussi :

- L'USM des Bouches-du-Rhône toujours aussi dynamique à l'occasion de son assemblée générale
- Alors que le diesel est attaqué de toutes parts, FO enclenche la réflexion avec les métallos FO des entreprises concernées

Février

- La Fédération réunit les secrétaires d'USM pour faire le point sur le dossier de la représentativité
- Jean-Claude Mailly multiplie les visites aux équipes FO
- Face aux inquiétudes sur le sort d'Alstom, FO Métaux intensifie son intervention dans le ferroviaire

Mars

- A la recherche de solutions chez Ford Blanquefort, menacé de fermeture



Et aussi :

- Combat pour l'emploi et la survie du site chez Japy-Peugeot
- La Bourgogne Franche-Comté initie les réunions régionales d'USM

Avril

- Congrès confédéral mouvementé à Lille. Les métallos sont nombreux à monter à la tribune et à saluer le travail accompli par Jean-Claude Mailly.



Et aussi :

- Airbus SAS fête son 1 000^{ème} adhérent

Mai

- Notre Fédération installe une antenne cadres à La Défense : *FOr You !* est né.
- Le syndicat FO Constellium Issoire fête ses 20 ans
- FO Métaux renforce la préparation des équipes aux élections CSE

Juin

- Assemblée générale Airbus à Mari-gnane. Une bonne partie des échanges tournent autour du droit syndical



année de changements

Et aussi :

- Les métallos FO de Schneider Electric Telecontrol en grève contre la fermeture de leur site
- Chez France Fermetures, FO se bat et gagne sur les salaires

Eté

- Au sein du Conseil National de l'Industrie, le CNI numérique ouvre ses travaux. FO tient toute sa place dans cette instance
- Patrick Michel succède à Christian Lafaye à la tête de la coordination PSA

Septembre

- **Assemblée générale du groupe Safran dans la Vienne durant deux journées de fructueux échanges**



Et aussi :

- Les métallos de TKIS Sarreguemines se battent pour l'emploi
- La Région Parisienne fait le plein pour sa rentrée

Octobre

- **Le séminaire électrique, électronique, nucléaire et secteurs rattachés à Chalon-sur-Saône lance le cycle des conférences de branche**



Et aussi :

- Jinjiang FVM veut éviter la liquidation
- Ascoval se bat pour sa survie

Novembre

- **La journée des USM, DSC, DSN et coordinateurs rassemble près de 200 participants, signe du dynamisme de notre organisation**



- **Les services de l'automobile se retrouvent à Guyancourt pour leur coordination annuelle**



- Suite à plusieurs scandales, le successeur de Jean-Claude Mailly démissionne pour être remplacé par Yves Veyrier. La crise est rapidement réglée grâce au sens des responsabilités des métallos

Décembre

- Une forte délégation fédérale participe à la journée nationale Handicap et Travail organisée par la Confédération
- De nombreuses USM, toujours aussi dynamiques, achèvent l'année sur leur assemblée générale
- La Commission Egalité Homme/Femme se réunit à la Fédération.

Ford Blanquefort : la Bourse et la vie

A quelques jours de la fin de l'année, c'est l'écœurement qui prédomine chez les salariés de Ford Blanquefort, près de Bordeaux. Après des mois de discussions, suite à l'annonce du groupe au printemps dernier de son projet de fermeture, pour trouver une solution permettant de continuer l'activité, le couperet vient de tomber : le constructeur américain a écarté toute reprise, condamnant le site à mort. Retour sur un scandale.

« Lâcheté », « mensonge », « trahison » : les mots sont forts mais ils ne viennent pas des salariés ou de notre organisation, même s'ils traduisent bien un sentiment partagé pour qualifier la décision de Ford d'écarter toute reprise du site de Blanquefort et de choisir la fermeture. Ils viennent du ministre de l'Economie Bruno Le Maire, qui n'hésite pas à accuser le groupe américain d'avoir rejeté l'offre de reprise pour « faire monter son cours de Bourse ». Pour Blanquefort, le 13 décembre 2018 restera la date marquant le début de la fin, celle où Ford a « présenté un plan social complet » pour un arrêt de la production du site qui emploie 850 personnes.

Depuis plusieurs mois, Ford semblait jouer sur plusieurs tableaux. D'une part, le groupe faisait mine de chercher un repreneur pour le site de boîtes de vitesses automatiques, mais de l'autre, il prenait toutes les dispositions nécessaires à la fermeture du site, conformément au calendrier de fin de production et de fermeture pour l'été 2019 annoncé en février dernier. Très vite, le belge Punch Powerglide, positionné sur le même créneau, manifeste son intérêt pour Blanquefort.

Le 7 juin, nouveau retournement de veste : Ford lance un plan de sauve-



un repreneur». Finalement, en octobre, le groupe tombe le masque et, arguant que « le plan de l'acquéreur potentiel n'offre pas le niveau de sécurité et protection requis », avoue son véritable objectif : dans son vaste plan de réduction des coûts, la fermeture de Blanquefort est d'une logique imparable et rien ne viendra l'empêcher. Ce que confirme le communiqué de Ford du 13 décembre : « Nous ne croyons pas que les plans de l'acquéreur potentiel offrent le niveau de sécurité et de protection, ou limitent le risque de possibles pertes d'emplois futures, que nous souhaitons pour les salariés de FAI ».

Logique financière

Ce projet de reprise de la société franco-belge Punch Powerglide devait pourtant préserver 400 emplois. Les syndicats de Ford Blanquefort avaient eux aussi appuyé ce plan, en acceptant un gel de salaire pendant trois ans, la perte de trois jours de RTT et une modulation du temps de travail. L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et la métropole de Bordeaux devaient apporter un « soutien financier de 15 millions d'euros » à ce projet industriel. Ford a donc mis fin aux espoirs de tous ces acteurs et surtout des salariés en estimant qu'un plan social était préférable à un projet de reprise. Plus clairement, le groupe a jugé plus sûr de mettre tout le monde dehors plutôt que de donner une chance à 400 salariés. La seule logique qui peut justifier une telle manœuvre, c'est celle de la Bourse, que FO n'entend pas tolérer. Une chose est sûre : les métallos FO n'ont pas dit leur dernier mot.



garde de l'emploi tout en indiquant que « la priorité reste de trouver

Engie Home Services : négociations en vue

Lourd programme de négociations que celui qui attend les équipes FO d'Engie Home Services. Comme l'a montrée la coordination des 5 et 6 novembre, la plupart des accords qui seront proposés à la négociation dans le groupe sont dues à la prochaine tenue d'élections professionnelles pour la mise en place du CSE. Ainsi que l'a expliqué le délégué syndical central Emmanuel Jacquelin, « pour que les élections se déroulent il faut que de nombreux accords en cours soit renégociés ou modifiés ». Cela comprend certains accords qui sont automatiquement caducs (l'accord sur l'IC-CHSCT, celui sur la répartition des sièges au CCE, sur les subventions allouées aux CE et l'accord de droit syndical 2014), ceux qui ne sont plus valables pour les élections CSE (Protocole d'accord pré-électoral 2013, PAP élections 2014, PAP élection T3 2016), sans oublier ceux qui mentionnent des points relatifs au CE, au DP ou au CHSCT et doivent donc être modifiés (Handicap, QVT, droit d'expression...). Résultat : une fin d'année 2018 et une année 2019 de négociations sans presque aucun temps mort !

La mise en place à venir du CSE a fait l'objet d'explications et de démonstration autour de différentes hypothèses. Les métallos FO ont rapidement vu l'intérêt de négocier pour avoir plus que les seuils prévus par la loi et ont choisi une équipe de négociateurs, que mènera Emmanuel Jacquelin. La question salariale étant toujours centrale, les participants ont également échangé afin d'établir leur cahier de revendications pour les NAO 2019. Le débat a notamment porté sur les méthodes à adopter et les actions à mener en cas de blocage de la direction sur la politique salariale. La coordination a

profité de l'occasion pour désigner l'équipe de négociateurs.

La réunion a également permis un tour d'horizon des régions, permettant aux participants d'exposer leurs problématiques et leurs besoins. En Rhône-Alpes, beaucoup de problème d'emplois, avec des salariés ne restent pas et des difficultés à recruter. FO se bat sur la prime d'astreinte et voit de plus en plus de salariés subir du harcèlement moral. Dans le Sud-Ouest, beaucoup de démissions et encore trop de CDD. Si les résultats financiers sont bons, FO constate un gros problème sur l'intégration des salariés d'Eurogaz dans les effectifs Engie Home Services. Dans le Nord, l'activité augmente et une agence « vitrine » a été inaugurée à Villeneuve d'Ascq. Enfin, sur la région Siège, la centrale d'approvisionnement rencontre d'importantes difficultés sur les recrutements, que des pertes financières devraient de plus limiter dans un proche avenir. Autrement, les métallos FO vont avoir fort à faire sur tous les terrains !

Éric Keller est intervenu pour un point sur l'évolution de la négociation du dispositif conventionnel de la métallurgie avant de revenir plus largement sur les troubles que traverse notre Confédération. Au-delà de l'affaire des fichiers, il est revenu sur les prises de position de notre Fédération et surtout sur un sens des responsabilités du secrétaire général Frédéric Homez qui a permis de dénouer la situation au plus vite et a été salué par les métallos.

Les 5 et 6 novembre s'est tenue à la Fédération la réunion de coordination FO Engie Home Services, qui a rassemblé les délégués syndicaux des différentes régions Engie. Réunis autour de leur délégué syndical central Emmanuel Jacquelin et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, ils ont pu échanger sur les problèmes rencontrés dans l'entreprise.



Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Tél. :

Entreprise :

A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie
9 rue Baudoin - 75013 Paris
Tél. : 01 53 94 54 00



USM Midi-Pyrénées : un syndicalisme de proximité

Les métallos FO de la région Midi-Pyrénées se sont réunis le 9 novembre dans les locaux de l'UD de la Haute-Garonne pour l'assemblée générale de leur USM, à l'initiative de leur secrétaire Eric Ziegler. Animée par Gérard Pimbert, du bureau de l'USM, en présence du secrétaire fédéral Eric Keller, la réunion a permis un point sur l'action de FO dans les huit départements couverts par l'USM.

« Notre but est de coordonner au mieux les syndicats de la métallurgie de notre région et de favoriser les conditions nécessaires au développement et à la syndicalisation de notre organisation. » Voilà la philosophie qui guide l'action de l'USM de Midi-Pyrénées, comme l'a défini Gérard Pimbert lors de l'assemblée générale du 9 novembre. Revenant ensuite sur la situation économique mondiale, européenne et nationale, il a relayé les inquiétudes des métallos FO par rapport à un contexte international tendu et marqué du sceau de l'agressivité. Pointant la volonté de certaines nations de se recentrer sur une logique protectionniste, il s'est interrogé sur la stabilité économique mondiale, les équilibres commerciaux et leurs possibles répercussions sur l'industrie et les salariés. Heureusement, en Midi-Pyrénées, ils peuvent compter sur la force de notre organisation, qui se manifeste notamment par une présence dans l'ensemble des instances de la région (Commission Paritaire Régionale des Salaires, Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie, Formation Professionnelle, etc.) ce qui n'est pas le cas de tous les syndicats de salariés. Grâce aux métallos FO et à leurs efforts, FO est la première organisation syndicale de la région

en termes de représentativité. Gérard Pimbert a ajouté que les nombreuses négociations ont eu lieu pour la mise en place du CSE ont également permis une amélioration significative du nombre de militants.

Les différents responsables syndicaux se sont ensuite succédé à la tribune pour exprimer leurs difficultés, témoigner de leurs réussites syndicales, mais aussi remercier l'USM et la Fédération pour leur soutien au quotidien. « Le développement reste la seule voie pour maintenir notre force et notre dynamisme sur le terrain de la revendication », a martelé Gérard Pimbert.

Eric Keller est intervenu pour faire un point sur la situation générale ainsi que sur les discussions et négociations en cours au niveau national sur le dispositif conventionnel. « C'est un chantier énorme, a-t-il confié, que notre organisation mène avec pragmatisme et rigueur afin de trouver le meilleur compromis sur l'ensemble des sujets traités. » Il a également félicité les métallos FO pour leur dynamisme et leur investissement en faveur du développement syndical, saluant aussi leur attachement à l'indépendance et aux valeurs réformistes.

USM d'Indre-et-Loire : déterminée à progresser



L'USM d'Indre-et-Loire a tenu son congrès dans les locaux de l'UD à Saint-Avertin le 6 décembre. Les métallos s'y sont retrouvés autour de leur secrétaire Christophe Bodin, en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD37 Grégoire Hamelin. Ensemble, ils sont revenus sur l'activité de leur USM et ses perspectives pour l'année à venir.

Comment se porte la métallurgie dans l'Indre-et-Loire ? Le tour de table réalisé lors du

congrès de son USM le 6 décembre a permis de répondre en partie à la question. Le département offre un paysage industriel contrasté, entre petites structures, entreprises familiales et sites appartenant à de grands groupes. La plupart d'entre elles ont stabilisé leur situation mais si quelques-unes ont renoué avec les bons résultats et, parfois, les embauches, beaucoup demeurent fragiles. Dans ce contexte, le développement syndical n'est pas chose aisée mais les métallos y œuvrent avec beaucoup d'énergie et souvent avec succès, comme chez Mécachrome. Sur le plan de la représentativité aussi, ces efforts portent leurs fruits puisque notre organisation continue de progresser au plan départemental.

Gérard Ciannarella a débuté sa prise de parole en félicitant les métallos FO d'Indre-et-Loire pour leur engagement au service de notre organisation, notamment pour leur forte pré-

sence lors de la journée des USM du 13 novembre. Il a remercié les membres du bureau sortant pour le travail réalisé et a souhaité bon courage au nouveau bureau. Revenant brièvement sur le fonctionnement et la vocation des USM, il a souligné l'apport de la formation syndicale pour muscler leur fonctionnement, leur attractivité et leur efficacité dans la défense de l'industrie et des salariés, mais aussi le développement de notre organisation dans les territoires, au plus près du terrain. Il a également fait le point sur les négociations en cours au niveau national, en particulier sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie, avant d'échanger longuement avec les métallos sur l'actualité nationale de FO.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Christophe Bodin (secrétaire), Jean-Luc Deborg (secrétaire adjoint), Jacky Chauvière (trésorier), Philippe Baranger (trésorier adjoint) et Bruno Bernard (archiviste).

A fond la formation!



Formation « Elections » à la Fédération pour les équipes Safran.

Pour militer efficacement, mieux vaut être formé. Les militantes et militants FO l'ont bien compris, comme le montre le succès du parcours de formation fédérale, auquel ils sont nombreux à participer tous les mois. La preuve en images dans FO Métaux !



Formation « Animer » à Nice.



Formation « CSE » à Montpellier.

ArianeGroup : dynamisme et réactivité

Le syndicat FO ArianeGroup Aquitaine s'est réuni le 6 novembre pour son assemblée générale à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde). Les métallos FO se sont retrouvés autour de leur secrétaire Frédéric Libert, en présence du délégué syndical central Bernard Tachaires et du coordinateur Airbus Group Yvonnick Dreno. Ils ont fait le point sur une actualité chargée, tant au plan syndical qu'industriel.

Négociateur, tel est l'ADN de notre organisation. Chez ArianeGroup Aquitaine, c'est une occupation à plein temps, comme le secrétaire de syndicat Frédéric Libert l'a expliqué lors de l'assemblée générale du 6 novembre. « Suite à la fusion des entités AirbusGroup et Safran pour leurs activités lanceurs au sein d'ArianeGroup, c'est l'ensemble des accords existants que nous devons renégocier, a-t-il expliqué. Le processus n'a rien de simple car il nous faut rapprocher deux cultures d'entreprise et deux cultures syndicales. » Pour illustrer son propos, il a notamment évoqué le dernier accord, signé en juillet dernier, sur la santé et la prévoyance, revenant sur la question complexe du financement de la surcomplémentaire que les négociateurs ont dû trancher. En 2019, le calendrier des négociations promet donc d'être bien chargé.

Au plan industriel, il n'a pas caché la difficulté de la situation d'ArianeGroup. Si le projet relatif à la dissuasion française se déroule au mieux, la partie civile, avec le développement d'Ariane 6, avance lentement face à une concurrence américaine féroce. « Grâce au soutien inconditionnel des Etats-Unis via la NASA, Space X est devenu leader mondial sur les lanceurs civils, a constaté Frédéric Libert, et nous ne pouvons que déplorer le manque de soutien institutionnel de l'Europe pour ArianeGroup. » Il a d'ailleurs expliqué que notre organisation, au travers

d'IndustriALL European Trade Union, s'efforçait de faire bouger les lignes dans ce dossier.

Autre préoccupation des métallos FO d'ArianeGroup : la mise en place du CSE, prévue pour la fin de l'année 2019. Pour réaliser le meilleur score possible, ils peuvent compter sur une équipe dynamique et déterminée, qui a su mettre en place une communication offensive et efficace. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si, malgré des départs en retraite, notre organisation maintient son niveau en continuant d'attirer de nouveaux militants.

Pour conclure la réunion, Yvonnick Dreno, coordinateur FO Airbus Group, et Bernard Tachaires, délégué syndical central FO ArianeGroup, ont décrit le climat social et les actions syndicales en cours dans la métallurgie, dans l'aéronautique, dans le groupe Airbus et au sein d'ArianeGroup, prévenant qu'il faudrait être forts face aux difficultés à venir. Les participants ont salué ces riches interventions et la réactivité de notre organisation. Peu après l'assemblée générale, le 13 novembre, ArianeGroup annonçait la suppression de 2 300 postes d'ici à 2022 parmi ses 9 000 salariés et ceux de ses sous-traitants, officiellement « pour faire face à la baisse de son marché et regagner en compétitivité », selon la direction. Dans la foulée, FO a prévenu : hors de question de laisser faire sans réagir !



Constellium Issoire : rester revendicatifs

Les métallos FO de Constellium Issoire se sont réunis le 23 novembre à Saint-Yvoine (Puy-de-Dôme) pour leur assemblée générale. Rassemblés autour de leur secrétaire Renaud Mailly, en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, du secrétaire de l'UD63 Frédéric Bochard et des métallos FO du site de Neuf-Brisach, ils ont fait le point sur la situation de leur entreprise. Si tout n'est pas rose dans la sidérurgie, certaines entreprises tirent leur épingle du jeu. C'est le cas de Constellium, à Issoire. L'assemblée générale du 23 novembre a montré la bonne santé financière du groupe, dont les résultats continuent de progresser tandis que la dette se résorbe, malgré une baisse des volumes. L'explication de cette situation ? « Constellium a su se positionner sur des produits de haute valeur ajoutée grâce à une politique de R&D ambitieuse qu'il faut absolument poursuivre », a expliqué Lionel Bellotti. Sur le site d'Issoire, les investissements se poursuivent et les effectifs restent stables à presque 1 600 salariés, dont 133 cadres.

Au-delà de ce tableau, les métallos FO ont également abordé la question salariale, au cœur de l'action de FO. Satisfaits du très bon niveau d'intéressement qu'ils ont su négocier, ils se sont penchés sur les NAO à venir, bien déterminés à favoriser les augmentations générales. Les discussions ont aussi porté sur les garanties d'embauches obtenues dans le cadre de l'égalité homme/femme et sur les savoir-faire à préserver identifiés dans le cadre de la ges-



tion de l'emploi et des parcours professionnels (GEPP). Enfin, ils sont revenus sur les récentes élections CSE afin de faire un bilan et de s'accorder sur des axes de progression. Lionel Bellotti a conclu la réunion par un point sur l'actualité nationale de notre organisation, en particulier sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie.



1^{ère} Bourse à l'emploi



**100 %
GRATUITE**

**100 %
AUTOMOBILE**

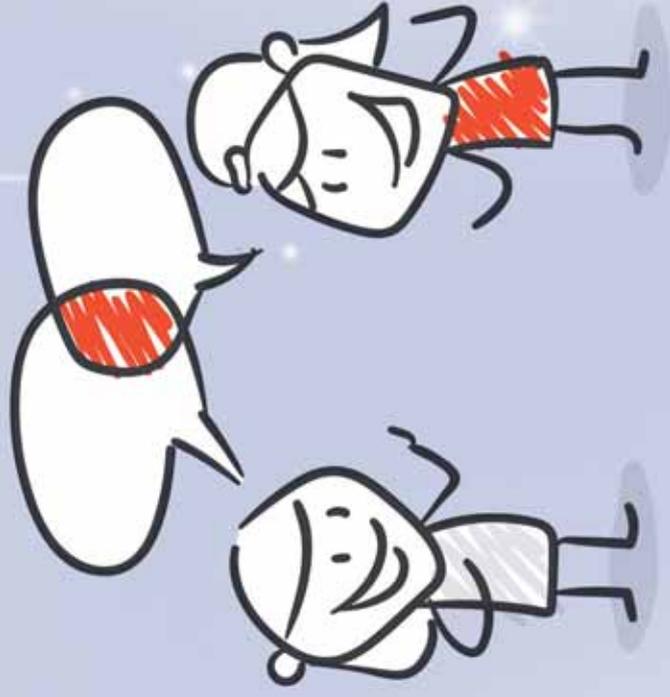
- Publiez ou consultez des offres d'emploi
- Recevez les candidatures par e-mail
- Postulez en ligne
- Consultez ou alimentez la CVthèque
- Créez des alertes e-mail

www.irp-auto.com

La Bourse à l'emploi IRP AUTO est dédiée aux professionnels de la branche des services de l'automobile. Elle propose des offres d'emploi, d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation pour l'ensemble des secteurs de l'automobile.



CSE négocié loyalement



dialogue social préservé !





**[FO souhaite une très bonne année 2019]
à tous les métallos et à leur famille**



**Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux**



UMV : c'est dans la boîte !

L'assemblée générale du syndicat FO UMV s'est tenue le 23 novembre à l'Union locale de Valenciennes. Les métallos se sont retrouvés autour de leur secrétaire Eric Denaenne, en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du secrétaire de l'USM du Nord et de l'UL de Valenciennes Jean-Paul Delahaie et du secrétaire adjoint de l'UD59 Guillaume Tramcourt. La réunion a permis de faire le point sur la santé du site et le travail en cours en vue de la mise en place du CSE.

C'est une situation tendue que connaît le site de production de boîtes de vitesses UMV, près de Valenciennes. Face à une forte demande, il faut répondre par une forte production. Résultat : les machines tournent à plein régime, et les salariés aussi. Comme l'a montrée l'assemblée générale du 23 novembre, l'équipe FO se concentre donc sur la question des salaires et des conditions de travail, car la situation industrielle ne pose pas de réel problème. Au contraire. Le site s'est vu attribuer la fabrication de la nouvelle boîte automatique EAT6 sous licence AISIN, ce qui tombe bien au moment où plusieurs modèles produits par UMV arrivaient en fin de vie. Pour l'EAT6, le site a bénéficié de 90 millions d'euros d'investissement et s'attend à devoir sortir 300 000 exemplaires par an. UMV peut également se féliciter d'avoir récupéré la fabrication de réducteurs RG pour les voitures électriques. « Alors que la dé-dielisation préoccupe l'ensemble du secteur, précise Laurent Smolnik, UMV entame d'ores et déjà sa mue et se met en partie à l'abri des turbulences. » Malgré ces bonnes nouvelles, FO n'en sera pas moins vigilante, gardant en mémoire les erreurs faites avec la boîte MB6, pour laquelle il manquait les investissements, les forma-

tions, les outils... mais espère que PSA en a tiré les leçons. Au plan syndical, les métallos FO sont en pleine campagne électorale pour la mise en place du CSE au printemps prochain. L'équipe syndicale poursuit sa montée en puissance, gagnant de nouveaux adhérents et rajoutant ses rangs malgré une vague de départs en retraite sur le site. « Nous devons réussir à monter des listes complètes et à parité sur tous les collèges, a déclaré, Eric Denaenne. Il est important et urgent de le faire : nous ne sommes pas un syndicat catégoriel et il faut le montrer. » Laurent Smolnik a appuyé ce propos par un développement sur l'importance du 3^{ème} collège, illustré d'exemples de sites où notre organisation y a présenté des listes avec succès. « N'ayons pas de complexes, a-t-il lancé. Adressons nous à tous les salariés ! » Il a insisté sur l'importance de la formation syndicale pour les élections CSE. Un stage sera d'ailleurs bientôt organisé chez UMV. Enfin, après un point sur l'actualité nationale de notre organisation, notamment l'élection d'un nouveau secrétaire général à la tête de FO, il a donné rendez-vous à tous les 12 et 13 juin prochains non loin, à Saint-Saulve, pour la conférence nationale de la branche automobile.



PSA Hérimoncourt : FO répond aux inquiétudes

L'Union locale de Montbéliard a accueilli le 9 novembre l'assemblée générale du syndicat FO PSA Hérimoncourt. Réunis autour de leur secrétaire Mickael Faucompré, en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du DSC FO PSA Patrick Michel, du secrétaire de l'USM du Doubs Pascal Pavillard et de la secrétaire de l'UD25 Rachel Messousse, les métallos FO sont revenus sur la situation préoccupante de leur site et l'action qu'y mène notre organisation. Ils ont aussi évoqué leurs multiples inquiétudes. En premier lieu, l'arrêt des commandes du client Ford a porté un sérieux coup à l'activité de ce site de 300 salariés spécialisé dans la rénovation des moteurs. La perte des moteurs série à réaligner n'a fait qu'aggraver le problème, au point que la direction commence à parler de sureffectifs à Hérimoncourt. Naturellement, notre Fédération est intervenue auprès de la direction générale du groupe afin que des solutions préservant l'industrie et les emplois soient trouvées et mises en œuvre. Mais sur le terrain, face à la dégradation du climat social, l'équipe FO a dû hausser le ton pour éviter des mutations forcées et a obtenu que prévale le principe du volontariat. « Nous resterons vigilants et nous n'hésiterons pas à nous battre pour la pérennité du site », a prévenu Mickael Faucompré. L'autre dossier qui occupe les métallos FO, c'est la préparation des élections pour la mise en place du CSE, à venir en 2019. Si elle promet une accélération du tempo, les militants sont déjà en campagne permanente, chaque jour sur le terrain. Sur ce point, le rapport d'activité a souligné le bon dispositif de communication mis au point par l'équipe syndicale, notamment son site Web et son mensuel Le journal de l'adhérent, qui fait la différence et participe au succès de FO.



Laurent Smolnik est ensuite revenu sur la dé-dielisation et la nécessité, pour le monde automobile, de s'y préparer pour ne pas subir les changements à venir, notamment sur le front de l'emploi. Il a également fait le point sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie et les mini salariaux cadre. Patrick Michel est venu compléter le propos sur l'importance du montant de l'intéressement financier qui sera versé en 2018 au titre de l'exercice 2017. Il a également évoqué la question salariale en incitant les métallos à prendre en compte le dérapage de l'inflation dans leurs prochaines NAO mais aussi à faire jouer la clause de rendez-vous.



ÉCLAIRONS L'ENTREPRISE À LA LUMIÈRE DU SOCIAL

Chaque jour et depuis plus de 30 ans, les équipes pluridisciplinaires d'experts-comptables, de juristes, d'économistes, d'industriels, de spécialistes du travail et des relations sociales se mobilisent au service des représentants du personnel et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le progrès social restent au cœur des dynamiques d'entreprise. Pour cela, nos experts mobilisent collectivement leurs savoir-faire et leurs expériences pour vous être toujours plus utiles et plus proches de vos enjeux.

Syncéa a pour vocation de vous apporter ses expertises, ses conseils, ses formations et son accompagnement tout au long de vos mandats et au service de votre engagement.

L'USM du Puy-de-Dôme en grande forme

Les métallos FO du Puy-de-Dôme se sont retrouvés le 29 novembre à Clermont-Ferrand pour le congrès de leur USM. Rassemblés autour de leur secrétaire Gilles Chambas, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, de la secrétaire fédérale Nathalie Capart et de Nicolas Monteille, du bureau de l'UD63, ils sont revenus sur l'activité de leur USM et ses perspectives pour 2019.

C'est sous le signe du dynamisme retrouvé que le congrès de l'USM du Puy-de-Dôme s'est tenue le 29 novembre. Comme les participants ont pu s'en rendre compte à la présentation du rapport d'activité, l'équipe emmenée par le secrétaire de l'USM63 Gilles Chambas a retroussé ses manches, et ses efforts, son énergie communicative ont déjà produit de beaux résultats. En premier lieu, ils ont su rendre à l'USM sa place centrale dans le territoire, comme le montre une présence toujours plus forte des métallos FO, que ce soit lors de ce congrès ou lors des nombreuses initiatives prises par la structure. « Nous avons largement œuvré au développement syndical, une des priorités de notre Fédération, qui a par ailleurs su nous fournir l'aide et les bons outils pour cela », s'est félicité Gilles Chambas avant de détailler les initiatives de l'USM en la matière. Résultat : FO s'est hissée à presque 30 % dans le Puy-de-Dôme sur le cycle de représentativité 2013/2016. Sur ce mandat, l'USM a notamment créé le SDSM (syndicat des salariés de la métallurgie) pour regrouper les « isolés » n'ayant pas de structure syndicale en 2016. A mettre également à son crédit : la création de la section Aubert & Duval à Issoire (avec l'aide de l'équipe FO Constellium et de celle des Ancizes) et d'AIRTM, avec l'aide des métallos FO d'Issoire Aviation. Les contacts pris chez Domeaero

pour créer une section ont permis de présenter une candidate FO qui a fait 100 % aux élections. Chez AIRTM, FO a réalisé 83 % au

1^{er} collègue et chez Aubert&Duval la toute nouvelle section s'est hissée à 12,9 % du premier coup. Chez les structures existantes, les bons scores ne manquent pas.

Autre dossier d'importance pour l'USM : le défi des CSE. Gilles Chambas a insisté sur le recours à la formation syndicale non seulement pour le développement, mais aussi sur les CSE, pour lesquels un

module spécifique a été créé. Les métallos FO du Puy-de-Dôme l'ont d'ailleurs suivi en juin dernier et ont rapidement su la mettre à profit. Frédéric Homez a ajouté que plus de 600 stagiaires de la Fédération à ce jour avaient bénéficié de ce module.

Développement

Au plan de l'activité industrielle, malgré des difficultés, les métallos FO notent une reprise de l'activité, les carnets de commande se remplissent, surtout dans l'aéronautique, tout en étant stables dans l'automobile. Les embauches sont à la hausse, les investissements et la formation professionnelle aussi. Restent les salaires, sur lesquels il faut toujours appuyer face aux efforts trop souvent insuffisants des employeurs. Cette problématique a d'ailleurs été au cœur des négociations avec l'UIMM, où l'USM a été particulièrement assidue et efficace, comme dans les différentes commissions départementales et régionales où elle siège. Enfin, Gilles Chambas a souligné la grande implication de l'équipe dans la vie de notre Fédération et de notre Confédération.

Nathalie Capart a pris la parole pour un point sur le développement syndical, ses nécessités et ses difficultés. Elle a salué « le bon travail de militants aguerris et très professionnels, parfaitement conscients des impératifs du développement syndical. » Elle est revenue en détails sur le dossier de la représentativité, notamment la nécessaire conquête des cadres, avant de rappeler que la Fédération pouvait aider les USM en fournissant outils et méthodes pour faire grandir FO sur le terrain. Frédéric Homez a conclu la réunion par un point sur la refonte du dispositif conventionné de la métallurgie, sur lequel les métallos FO du Puy-de-Dôme ont exprimé à la fois de fortes attentes et toute leur confiance dans l'équipe fédérale pour négocier au mieux sur ce dossier, qui dure depuis déjà deux ans, et en particulier pour ce qui est de préserver des garanties territoriales, qui fondent notamment la légitimité des USM. Il s'est également exprimé sur les problématiques liées au CSE et sur la question salariale avant d'évoquer avec les participants la situation confédérale et la récente élection d'un nouveau secrétaire général en la personne d'Yves Veyrier.



USM de Vendée : priorité au développement

Comme dans d'autres départements, les métallos FO de la Vendée dépensent leur énergie sans compter pour faire vivre et grandir notre organisation mais ils doivent concilier les contraintes liées à la couverture d'un vaste territoire avec de petites équipes. En pareil cas, une seule solution : la syndicalisation et le développement syndical. C'est autour de ces impératifs qu'ont tourné les discussions de l'assemblée générale de l'USM le 8 novembre. Certes, le rapport d'activité présenté par André Arnoux a montré une forte participation des métallos FO aux différentes commissions départementales et une bonne capacité de négociation (qui a abouti à signer sur les mini salariaux à un très bon niveau), mais il a aussi montré qu'il fallait adopter une démarche plus stratégique pour se développer. Après avoir évoqué les opportunités de contact des PAP mais aussi la concentration des moyens qu'induirait la mise en place des CSE, Paul Ribeiro a martelé qu'il faudrait « s'organiser et se structurer plus fortement pour

continuer d'être présents à la table des négociations, sans quoi ce sera une catastrophe pour les salariés. »

Il a été rejoint dans son propos par Gérard Ciannarella, qui a souligné le rôle essentiel de la formation syndicale dans la mise en place et l'exécution d'un plan de développement, avant de présenter le dispositif fédéral en la matière. Il a prolongé sur la représentativité et ses enjeux, incitant les métallos FO à aller chercher des voix en utilisant tous les outils fournis par notre Fédération pour le développement syndical et l'action de terrain. L'équipe de l'USM a d'ailleurs sollicité une formation « Nouveaux élus/nouveaux responsables », qui se tiendra en avril prochain. Enfin, Paul Ribeiro est revenu sur l'actualité de notre organisation, notamment la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie qui mobilise toute l'équipe fédérale.



Les métallos FO De Vendée se sont retrouvés le 8 novembre à La Roche-sur-Yon pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire André Arnoux, en présence des secrétaires fédéraux Paul Ribeiro et Gérard Ciannarella, et du secrétaire de l'UD85 Philippe Rocheteau, ils se sont concentrés sur les problématiques du développement syndical.

USM de Charente-Maritime : pas de repos pour les métallos

C'est à Rochefort que se sont retrouvés les métallos FO de Charente-Maritime pour l'assemblée générale de leur USM le 20 novembre. Réunis autour de leur secrétaire Jean-Louis Dupain, en présence du secrétaire fédéral Philippe Fraysse et du secrétaire de l'UL de Rochefort Claude Leroy, ils ont fait le bilan de l'année écoulée avant de tracer les perspectives pour celle à venir.

Si l'année 2017 aura été pour l'USM17 plus calme que la précédente, où elle avait largement contribué à l'organisation du congrès fédéral de La Rochelle, elle n'aura pas non plus été de tout repos. « L'USM a plusieurs rôles importants, a rappelé Jean-Louis Dupain : la coordination entre les entreprises où FO est implanté, faire passer les informations, être présent pour négocier en commission paritaire pour l'emploi et la formation, négocier les salaires dans notre département et, depuis un an, au niveau de la grande région. » Sur tous ces points, l'USM a largement rempli ses missions, sans pour autant oublier un autre aspect essentiel de sa tâche : le développement syndical. Sur ce dossier, l'équipe de l'USM a profité de la formation syndicale pour avancer et a mis à profit les outils fournis par notre Fédération pour cibler les entreprises sur lesquelles concentrer ses efforts. Enfin, il a assuré la Fédération du soutien de l'USM dans les combats à venir, notamment celui des retraites.

Après le vote à l'unanimité du rapport d'activité et du rapport de trésorerie, le secrétaire de l'UL de Rochefort s'est exprimé sur la problématique des locaux syndicaux, dont la mairie veut se séparer, laissant FO dans l'incertitude quant à son hébergement, et a salué le travail accompli par les métallos FO du 17. Philippe Fraysse a conclu l'as-



semblée générale par un point sur les nombreuses négociations qui mobilisent notre Fédération ainsi que sur les enjeux de la mise en place des CSE, sans oublier de revenir sur la situation de notre Confédération, alors que le CCN se réunissait le lendemain pour désigner un nouveau secrétaire général.

IndustriALL Global Union :

le regard tourné vers l'avenir

Mexico a accueilli les 29 et 30 novembre la réunion du comité exécutif d'IndustriALL Global Union, à laquelle le secrétaire fédéral Paul Ribeiro représentait notre organisation parmi les 200 participants venus de plus de 40 pays. De nombreux sujets ont été abordés, dont la place des femmes dans le syndicalisme et la transition écologique.

Difficile de concentrer les travaux sur deux jours seulement lorsque l'on réunit des représentants syndicaux de tous les continents pour se pencher sur la situation mondiale. C'est pourtant ce qu'IndustriALL Global Union a fait à Mexico fin novembre. Alors que la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis fait rage, avec l'Europe dans le rôle occasionnel d'une tierce partie, les membres d'IndustriALL ont choisi de consacrer une part de leurs travaux aux suites de la 24^e Conférence des Parties (COP 24) qui devait se tenir quelques jours plus tard en Pologne. En tant que représentant de plus de 50 millions de travailleurs de par le monde, IndustriALL a tenu à rappeler que son point de vue diffère en la matière de celui des employeurs et des ONG environnementales. Elle a souligné que les secteurs industriels sont précisément ceux

qui peuvent fournir les technologies et les solutions qui atténueront les effets du changement climatique tout en apportant les éléments essentiels du développement, de l'emploi durable et du progrès technologique. Les participants ont approuvé un message simple et clair : la transition pour la protection de l'environnement ne peut

être injuste et laisser pour compte des millions de travailleurs. Il n'est pas question d'ignorer la nécessité de lutter contre le changement climatique, mais une Transition juste ne peut être réalisée qu'avec eux et pour eux.

Les participants sont également revenus sur la place des femmes dans le monde du travail et plus particulièrement dans les mouvements syndicaux. « C'est un dossier qui transcende les frontières, analyse Paul Ribeiro, et sur lequel une coopération et une mobilisation internationale sont indispensables. » A cet égard, le comité exécutif a rappelé sa volonté d'atteindre d'ici le congrès de 2020 la part de 40 % de femmes dans ses instances dirigeantes. La question de la lutte contre la violence et contre le harcèlement a, elle aussi, fait l'unanimité. « C'est notamment en étant nous-mêmes exemplaires sur ce sujet que nous pourrions agir efficacement dans nos pays respectifs », a conclu Paul Ribeiro. Le secrétaire fédéral a également participé à la manifestation pour la liberté syndicale et pour le droit à la négociation collective, qui marquait le retour au pays de Napoleon Gomez Urruti après 12 années d'exil. L'ancien président du syndicat des mineurs avait dû quitter le Mexique suite à un « contrat » lancé contre lui par le gouvernement et le patronat de l'époque.



IndustriALL Europe : priorité aux travailleurs !

Le comité exécutif d'IndustriALL European Trade Union s'est réuni à Bruxelles les 21 et 22 novembre. Outre le suivi des objectifs de long terme de l'organisation, les élections européennes du printemps 2019 ont été au centre des discussions, auxquelles ont pris part le secrétaire fédéral Paul Ribeiro et Stéphane Martegoute (membre de la CA Fédérale) au nom de notre organisation.

Crise financière, dérèglementation, terrorisme, Brexit, crise migratoire... Les événements de nature à influencer le prochain scrutin européen ont de quoi inquiéter. Soucieuse de préserver le modèle social bâti après la grande dépression et la seconde guerre mondiale, IndustriALL Europe s'alarme de voir les salariés de tous les pays perdre confiance dans un projet européen dont ils se sentent les oubliés. L'organisation a donc décidé du lancement d'un manifeste pour les élections européennes, que les participants ont adopté après un riche débat sur le futur de l'Europe. Son mot d'ordre : « *Il est temps de faire passer les travailleurs en premier !* » L'objectif est de « diffuser et faire connaître nos revendications le plus largement possible, de la classe politique à l'ensemble des travailleurs, décrypte Paul Ribeiro. L'ambition est également d'inciter à voter en faveur d'une Europe qui renforce le progrès social, qui promeut la solidarité, qui crée des emplois de qualité, reconnus et bien rémunérés, et qui offre à tous une bonne qualité de vie. » Un plan d'action en ce sens a été adopté et une campagne de communication – que relayera notre Fédération – sera lancée en janvier 2019.

Le comité exécutif est aussi revenu sur la nécessité de négociations collectives fortes afin de tourner la page de la crise et de soutenir une croissance durable tout en garantissant

l'emploi et les conditions de vie des salariés. L'analyse de la situation économique montre l'urgence d'un changement



radical de politique économique et les organisations syndicales doivent en être, au niveau national, les premiers initiateurs. La question des salaires a bien évidemment été évoquée dans la foulée et les participants ont réitéré constats et revendications en la matière, notamment sur les écarts entre les pays et entre hommes et femmes. « Plus largement, politique industrielle et dialogue social doivent aller de pair, résume Paul Ribeiro, et notre réflexion ne cesse d'évoluer sur les moyens d'actions collectifs pour améliorer la situation des travailleurs et de l'industrie. »

Le Centre Val-de-Loire réunit ses USM

Tisser de nouveaux liens et renforcer la coordination au niveau des régions, telle est la dimension supplémentaire qui sous-tend l'action des USM. Le 21 novembre, ce sont celles de la région Centre Val-de-Loire qui s'y sont appliqués en réunissant leurs responsables. Réunis autour de Gérard Ciannarella, Stéphane Carré (USM du Cher), Patrick Pasquet (USM de l'Indre), Christophe Bodin (USM d'Indre-et-Loire), Stéphane Touzet (USM du Loir-et-Cher), Sylvain Lanzi (USM du Loiret) et Daniel Exposito (Métaux de Chartres), tous accompagnés de membres de leur bureau, avaient un programme de travail chargé. Après un point sur la représentativité, où les USM sont en première ligne et dont dépend notamment la capacité de FO à négocier les mini salariaux dans les départements, les participants ont échangé sur leur situation respective, et plus particulièrement le nombre d'implantations, la physionomie industrielle de leur territoire (nombre et taille des entreprises) ainsi que les forces et les faiblesses de notre organisation sur le terrain.

En reprenant l'ensemble des problématiques sous l'angle du développement syndical, Gérard Ciannarella les a incités à concevoir ou à muscler leurs plans de développement. Tous se sont retrouvés au-



tour de l'opportunité que constituent les négociations de PAP, nombreuses dans le cadre de la mise en place des CSE. Le secrétaire fédéral est également revenu sur les outils que met à leur disposition notre Fédération, comme le fichier Mars qui facilite le ciblage des entreprises dans lesquelles s'implanter. Il a ajouté que le développement était aussi un travail du quotidien à effectuer « en interne », là où notre organisation est déjà présente. Dans les deux cas de figure, il a souligné les apports de la formation syndicale, dont le succès va croissant, et a encouragé les militants à y recourir le plus possible. La réunion s'est achevée par un point sur l'actualité de notre organisation, et plus particulièrement sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie. Il a également remercié l'USM du Loiret pour l'organisation de cette journée. Les participants ont convenu de se retrouver pour une nouvelle édition l'année prochaine.

L'UD du Loiret, à Orléans, a accueilli le 21 novembre la réunion régionale des USM du Centre Val-de-Loire. Autour du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella, les responsables d'USM et du syndicat de localité de Chartres, et des membres de leur bureau, ont fait le point sur le fonctionnement de leur structure avant de se focaliser sur le rôle central qui est le leur en matière de développement syndical.

Disparition de Lucien Mérel

C'est avec tristesse et émotion que notre Fédération a appris le décès de Lucien Mérel, ancien délégué syndical central FO Renault, le 3 décembre à l'âge de 79 ans.

Pour les métallos FO, le nom de Lucien Mérel reste attaché à l'automobile, et plus particulièrement Renault. C'est à l'usine de Sandouville que tout commence, en 1966. Lucien Mérel y débute sa vie professionnelle, qui va rapidement se confondre avec sa vie syndicale puisqu'il rejoint FO peu de temps après. Rapidement, il s'investit dans le militantisme et prend des responsabilités au sein de notre organisation. Devenu délégué syndical central, il sera l'un des artisans du développement de FO chez Renault. Il lancera le processus qui aboutira à la mise en place des comités de groupe européens et mondiaux chez le constructeur – une initiative qui sera reprise dans beaucoup d'autres entreprises –, et sera un acteur de la transformation du groupe Renault au fil des années, de la nationalisation à la privatisation, agissant sans relâche pour défendre les salariés lors du mouvement de recentrage du groupe sur la construction automobile. En parallèle, il entre à la Commission Administrative Fédérale en 1985, puis devient secrétaire fédéral non permanent en 2000. Après une vingtaine d'années en tant que DSC Renault, Lucien Mérel, qui a su anticiper sa succession, passe le flambeau à son adjoint Laurent Smolnik, qui se souvient d'un militant respecté de tous et redouté de la direction, qui savait sa ténacité lors des

négociations. Il a été de tous les combats et ce n'est pas un hasard si nombre d'accords qu'il a négociés restent, aujourd'hui encore, des références. » Après avoir quitté l'ensemble de ses mandats en 2004 pour une retraite bien méritée, il laisse à tous le souvenir d'un homme solide, fidèle en amitié et dans ses convictions, mais aussi doté d'un humour pince-sans-rire qui pouvait désarçonner autant qu'il faisait son charme. La Fédération FO de la métallurgie et son secrétaire fédéral Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu, et plus particulièrement à sa femme et ses enfants.



Valeo : le grand tour

Du 15 au 19 octobre puis les 20 et 21 novembre, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et la coordinatrice FO Valéo Géraldine Nivon, également secrétaire fédérale, sont allés à la rencontre des équipes FO de l'équipementier automobile sur les sites de Reims, Blois (qui tenait son assemblée générale), Amiens (où Gino Corsi vient de créer la section FO), Etaples, La Verrière, Créteil Europarc et Créteil Boules. Objectif : faire le point sur la préparation des élections CSE et amplifier le développement syndical.

La mini-tournée des sites Valeo avait beau être étendue dans le temps, le programme n'en était pas moins chargé pour les secrétaires fédéraux Laurent Smolnik et Géraldine Nivon du 15 au 19 octobre puis les 20 et 21 novembre. La rencontre avec les équipes FO des sites a permis d'examiner avec eux les problématiques auxquels ils sont confrontés afin d'affiner les axes de la future campagne électorale. Elle a également été l'occasion de faire le point sur la situation des sites et les actions qu'y mènent les métallos FO. Sur les sites de R&D que sont La Verrière, Créteil Europarc et Créteil Boules, où notre organisation n'est pas encore implantée, ces rencontres avec les directions ainsi qu'avec les salariés étaient aussi l'occasion de poser des jalons pour de futures actions de développement syndical. Les DSC FO Valeo Bertrand Bellanger et Christophe Legros étaient d'ailleurs présents aux côtés des secrétaires fédéraux pour donner plus de poids à la démarche. A chaque étape, Géraldine Nivon a, pour sa part, donné des détails sur les négociations en cours et à venir au sein du groupe, comme sur le télétravail, la formation et l'alternance ou encore la prévoyance. Surtout, elle a favorisé les échanges sur le fonctionnement et la vocation de la coordination FO Valeo pour une plus grande efficacité de cette dernière.



Laurent Smolnik, lui, est revenu sur les CSE, et plus particulièrement sur les risques à prendre en compte et les règles à respecter (parité sur les listes, points à négocier, etc.) pour obtenir le dispositif le plus favorable possible au travail syndical. Plus largement, et après avoir souligné l'utilité de la formation syndicale, il a évoqué les négociations menées par notre Fédération sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie. Lors de cette tournée, les deux secrétaires fédéraux ont pu se réjouir de voir que de nombreux jeunes militant(e)s ont rejoint notre organisation, et que sur le site d'Etaples, des investissements solides ont doté l'établissement d'un outil industriel de pointe, signe de la bonne santé de l'activité.



« Il faut arrêter d'emmerder les retraités »

Devons-nous nous inquiéter du projet de réforme (contre-réforme) qu'envisage le gouvernement ? La réponse est oui ! L'expérience nous a prouvé par le passé que chaque « réforme » s'est soldée par un détricotage important de notre système de retraite : recul de l'âge de départ, ou révisions à la baisse du montant des pensions, voire gel de celles-ci ! Devons-nous nous mobiliser à nouveau ? Oui ! Sans présager de ce que sera exactement le projet de réforme, nous savons par avance qu'il ne sera pas à l'avantage des retraités et surtout des futurs retraités...

Ils ont déjà tout essayé : baisse des pensions en passant de 10 à 25 meilleures années; recul de l'âge de départ de 60 à 63 ans pour avoir une complémentaire complète; augmentation de la durée d'assurance de 152 à 172 trimestres; chantage à la retraite complémentaire pour un départ à 63 ans; augmentation des cotisations 0,3 % de CASA et 1,7 % de CSG; et enfin gel des pensions complémentaires et du régime général...

Des questions se posent : négocier en une année ce qui s'est réalisé en dix ans en Suède ? Négociations qui incluaient des mesures d'accompagnement pour permettre aux salariés de continuer à travailler dans de « bonnes » conditions, suivi de la santé, parcours professionnel, par exemple la formation sans limites d'âge. En France, à 45 ans, plus

de formation, et à 50 ans « tu coûtes trop cher ! » Le régime à la « Suédoise » n'a pas supprimé les inégalités : 17 % des retraités de 65 ans sont au seuil de pauvreté, et 25 % pour les plus de 75 ans. Le taux d'emploi des seniors (60-64 ans) est d'environ 68 % là-bas contre 29 % en France.

Garderons-nous une gestion paritaire, une solidarité sera-t-elle prévue pour celles et ceux qui auront subi les aléas de la vie : chômage, maladie, la réversion maintenue, etc.

Les retraités devront-ils créer une « start-up Nation » pour se faire entendre dans ce « nouveau monde » où l'individualisme règne en dogme ? Nous nous devons de rester vigilants, voire combatifs !

La commission des retraités du syndicat des métaux de Paris, le 11 octobre 2018

Récapitulatif CSE n°1 la mise en place

En cette période très chargée d'élections professionnelles et face à la recrudescence des problématiques remontées à ce sujet au service juridique de la fédération, nous vous proposons ce mois-ci, et pour les deux prochains numéros à venir, un récapitulatif sur le CSE.

Qui doit mettre en place le CSE ?

Toutes les entreprises à partir de 11 salariés sont concernées et deux régimes différents s'appliquent en fonction de l'effectif. De 11 à 49 salariés, les attributions du CSE sont semblables à celles des anciens délégués du personnel. À partir de 50 salariés, le CSE se voit confier des attributions comparables à celles du comité d'entreprise et du CHSCT.

Quand mettre en place le CSE ?

Plusieurs dates peuvent être retenues pour la mise en place du CSE :

■ La fin des mandats des anciennes instances représentatives du personnel (IRP). Solution la plus naturelle, qui consiste à attendre l'expiration des mandats en cours pour procéder à l'élection du CSE.

■ Il est également possible de différer l'instauration du CSE en prorogeant les mandats en cours. Cette prorogation peut se montrer utile par exemple pour gagner du temps afin d'organiser les élections professionnelles ou pour permettre la synchronisation des élections dans les établissements distincts. Cette prorogation peut avoir lieu par accord collectif ou par décision unilatérale de l'employeur après consultation du comité d'entreprise (article 9 de l'ordonnance 2017-1386).

■ À l'inverse, il est permis de mettre fin prématurément aux mandats des anciennes IRP pour passer au CSE avant que les mandats en cours n'arrivent à échéance. Cette réduction de la durée des mandats intervient elle aussi par accord collectif ou par décision unilatérale de l'employeur après consultation du comité d'entreprise (article 9 de l'ordonnance 2017-1386).

Dans tous les cas, le CSE doit être en place avant le 1^{er} Janvier 2020.

Quelle conséquence ?

La mise en place du CSE implique la disparition des anciennes IRP : comité d'entreprise, délégués du personnel et comité hygiène santé et conditions de travail. Elle suppose également de devoir s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement (nombre d'élus, répartition des attributions entre le CSE et ses commissions, création des représentants de proximité,...).

Comment le mettre en place ?

Avant d'entamer les négociations sur le déroulement des opérations électorales, il convient de conclure un accord sur les modalités de fonctionnement du CSE. La discussion doit porter sur le découpage des éventuels établissements distincts dans l'entreprise ; les commissions du CSE (notamment du nombre et du champ d'action des commissions obligatoires santé sécurité et conditions de travail) ; et sur la mise en place des représentants de proximité (nombre, implantation, attributions,...). Ces négociations sont impératives pour assurer un fonctionnement optimal du CSE, au plus près des besoins et spécificités de l'entreprise.

Lorsque les mandats des anciennes IRP arrivent à terme, le CSE devra être mis en place lors des élections professionnelles suivantes. Un Protocole d'Accord Préélectoral (PAP) doit déterminer les conditions dans lesquelles les élections vont se dérouler. Les ordonnances font obligation de prévoir dans ce texte des mesures spécifiques permettant de favoriser la représentation des salariés travaillant en équipe ou dans des conditions qui les isolent des autres salariés. Il peut s'agir de prévoir des modalités facilitant leur candidature comme des plages horaires de récupération pour leur participation aux réunions.

Cet accord joue également un rôle crucial pour le fonctionnement du CSE, puisqu'il peut notamment :

■ Modifier le nombre de sièges ou le volume des heures individuelles de délégation (article L. 2314-7 du Code du travail) ;

■ Modifier la répartition des sièges entre les différents établissements et les différents collèges (article L. 2316-8 du même Code) ;

■ Permettre une dérogation à la limitation des mandats successifs dans les entreprises de 50 à 299 salariés ;

■ Prévoir les modalités de mise en œuvre du vote électronique.

En revanche, il n'est plus possible de supprimer le 3^{ème} collège par le biais du PAP dès lors que l'entreprise compte au moins 25 salariés cadres.

Quand négocier le PAP ?

L'invitation à négocier le PAP est effectuée deux mois avant l'expiration du mandat des délégués en exercice. Elle doit parvenir au plus tard quinze jours avant la date de la première réunion de négociation. Attention, dans les entreprises dont l'effectif est compris entre onze et vingt salariés, l'employeur n'invite les organisations syndicales à cette négociation qu'à la condition qu'au moins un salarié se soit porté candidat aux élections dans un délai de trente jours à compter de l'annonce de l'organisation des élections professionnelles.

Le premier tour des élections a lieu dans la quinzaine précédant l'expiration de ce mandat (Article L. 2314-5 du Code du travail).

Quelles sont les conditions de validité du PAP ?

La validité du protocole d'accord préélectoral conclu entre l'employeur et les organisations syndicales intéressées est subordonnée à une double condition. Le PAP doit être signé par la majorité des organisations syndicales ayant participé à sa négociation, dont les organisations syndicales représentatives ayant recueilli la majorité des suffrages exprimés lors des dernières élections professionnelles ou, lorsque ces résultats ne sont pas disponibles, la majorité des organisations représentatives dans l'entreprise (article L. 2314-6 du Code du travail).

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution de n° 580

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 7 | 1 | 8 | 5 | 4 | 9 | 6 |
| 4 | 9 | 8 | 6 | 3 | 2 | 7 | 1 | 5 |
| 5 | 6 | 1 | 9 | 4 | 7 | 3 | 8 | 2 |
| 9 | 3 | 4 | 8 | 1 | 6 | 2 | 5 | 7 |
| 6 | 7 | 2 | 3 | 5 | 9 | 1 | 4 | 8 |
| 1 | 8 | 5 | 2 | 7 | 4 | 6 | 3 | 9 |
| 2 | 4 | 6 | 5 | 9 | 1 | 8 | 7 | 3 |
| 8 | 1 | 9 | 7 | 2 | 3 | 5 | 6 | 4 |
| 7 | 5 | 3 | 4 | 6 | 8 | 9 | 2 | 1 |

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 7 | | 8 | 4 | | 1 | | |
| | | | | | | | 8 | |
| | | | 1 | 5 | | | 9 | |
| | 3 | | 4 | 1 | | 9 | | |
| 4 | | | 9 | | 7 | | | 1 |
| | | 9 | | 2 | 5 | | 4 | |
| | 1 | | | 6 | 3 | | | |
| | 5 | | | | | | | |
| | | 3 | | 9 | 1 | | 5 | 6 |

Le mot du mois : Blocus

De quoi a besoin un citoyen mécontent, par hypothèse désireux d'installer un blocus sur un rond-point ? Si l'on se réfère à l'étymologie, essentiellement de bois. Le mot, d'abord orthographié *blokehus*, puis *blochus*, serait en effet emprunté au néerlandais *blokhuis*, une maison faite de madriers. D'autres linguistes le voient plutôt puiser son origine dans l'allemand *blockhus*, une maison en charpente. Qu'importe, on reste dans le bois, mais assez massif et lourd à transporter ; notre gilet jaune peut lui préférer des palettes, qui ont le mérite de constituer un petit chauffage bienvenu s'il y met le feu. En tout cas, c'est bien plus écolo que la détestable habitude de faire brûler des pneus.

Définitivement entré dans la langue française sous sa forme actuelle en 1663, le blocus se définit comme une opération visant à couper par la force le ravitaillement d'une ville, une région ou un pays entier. Ni tout à fait embargo, ni vraiment boycott, il nécessite en général le recours à un siège. Ainsi du premier blocus de l'histoire, imposé par Sparte à Athènes durant la guerre du Péloponnèse (431-404 av. J.-C.), qui finit par la reddition des Athéniens.

Le plus massif reste le *blocus continental* que Napoléon 1^{er} tenta d'imposer à toute l'Europe pour empêcher la Grande-Bretagne de commercer, et provoquer ainsi sa ruine. En rétorsion, les Anglais empêchèrent les navires de commerce d'accoster dans les ports français. À toute chose malheur est bon : nous devons à cet épisode guerrier, qui nous empêchait d'importer le sucre de canne de nos colonies, la mise au point en 1812 de la culture de la betterave à sucre. Le plus célèbre blocus reste cependant celui de Berlin, imposé par l'URSS du 24 juin 1948 au 12 mai 1949, que les Américains réussirent à rompre grâce à un impressionnant pont aérien.

À côté de quoi nos petits blocus de ronds-points, de lycées ou d'universités font pâle figure. Surtout si, comme on peut le subodorer à l'heure où ces lignes sont écrites, la fameuse trêve des confiseurs en vient à bout. Au fait, bonne année !

Mots croisés n° 581

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | |
| D | | | ■ | | | ■ | | | | |
| E | | | | | ■ | | | | | |
| F | | | ■ | | | | ■ | | | |
| G | | | | | | | | | | |
| H | | | ■ | | | ■ | | | | |
| I | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | |

Solution du n° 580

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|--|
| O | P | P | O | S | I | T | I | O | N | |
| R | E | I | N | C | A | R | N | E | E | |
| P | C | C | | P | L | A | I | N | T | |
| H | U | | B | I | E | N | T | O | T | |
| E | N | | I | S | S | L | O | | | |
| L | I | N | G | E | P | O | Y | | | |
| I | A | N | A | V | E | R | G | A | | |
| N | J | | M | O | R | U | B | | | |
| A | R | T | I | F | I | C | I | E | L | |
| T | E | N | E | B | R | E | U | S | E | |

Horizontalement

A. La belle le fait rêver. B. Il apportait réconfort aux relais. C. Construiras pour des pontes. D. Tirés sur les bords. Certification. Font sentir leur poids. E. Te jettes à l'eau. Peintre espagnol, comme son nom ne l'indique pas. F. De droite à gauche, ça ne fait pas beaucoup. Sous le sol. Phonétiquement, est tombée. G. Il prenait la mer pour barboter. H. Donné avant le morceau. Sri Lanka sur internet. Des bouts de superficie. I. Charmante, ou pire si elle manie les aiguilles. J. Lassés du changement.

Verticalement

1. Chacune d'elles prend son pied, surtout avec un vieux. 2. D'un caractère bien trempé. 3. Un peu d'ibérie. Tenace s'il est de mèche. Gagne un point. 4. Avantages acquis s'ils sont faux. Microorganisme. 5. A composé *Carmina Burana*. Ville du Japon. 6. En négatif. En Eure-et-Loir. À la périphérie de Toul. 7. Infirmes ou déments. Laisai froid. 8. Neuf millions de gens au pied du mur, ou presque. 9. Empêche la fuite. 10. Si elles méritent un bon salaire, c'est qu'elles sont humaines.

PROFESSIONNELS
DES MÉTIERS DE
SERVICES,
VOUS PASSEZ TOUT
VOTRE TEMPS
À PRENDRE SOIN
DES AUTRES.



ET VOUS ?
QUI PREND SOIN
DE VOUS ?

Complémentaire Santé – Prévoyance – Retraite

C'est parce que nous connaissons si bien les métiers de la santé, du conseil, de la restauration, de l'hôtellerie, du transport, et des commerces de proximité que nous sommes en mesure de vous apporter les solutions les plus adaptées à vos besoins. KLESIA, au service des entreprises de service depuis plus de 65 ans.

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

